

OBJET :
CONTRAT DE
RURALITE –
OPERATION
BOURG-CENTRE /
AMENAGEMENT
DES ESPACES
EXTERIEURS DU
SITE DONADERY
TRANCHE 1 -
DEMANDE DE
SUBVENTIONS

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL
EN DATE DU : 18.01.2018

AFFICHAGE EN DATE
DU : 18.01.2018

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **30 JAN. 2018**

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 24 janvier 2018,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, RUIZ Patricia, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
M. SOL Philippe donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,
M. GUIRAUD Philippe donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Absents :

Mme THOMAS-DAIDE Hélène,
M. LINOUE Stéphane,

Secrétaire : Mme EL KAHAZ Sarah,

Par délibération en date du 11 Juillet 2016, le Conseil Municipal avait approuvé l'étude de programme des aménagements extérieurs du site Donadéry.

Par délibération en date du 11 septembre 2017, le Conseil Municipal a approuvé le plan de financement à hauteur de 2 150 176 € HT (travaux + MO) et sollicité les aides financières du Département, du Conseil Régional, et de l'Etat.

Il est proposé de modifier le plan de financement prévisionnel initial par la mise en place d'un phasage des travaux pour réaliser les extérieurs.

1^{ère} Tranche : Accès et aires de jeux
2^{ème} Tranche : Création bâtiment et accueil
3^{ème} Tranche : Cheminement et parcours sportif

Il convient de délibérer sur le plan de financement prévisionnel de la tranche 1.

Accès et aires de jeux – Tranche 1

DEPENSES HT	MONTANT	RECETTES HT	MONTANT	%
Travaux + Maitrise d'œuvre	545 000.00	Etat	223 500.00	30
		Conseil Régional (Contrat Bourg Centre)	260 750.00	35
Maitrise d'œuvre, assistance maitrise d'ouvrage, CT, SPS	200 000.00	Conseil Départemental	111 750.00	15
		Ville de Castelnaudary	149 000.00	20
TOTAL HT	745 000.00	TOTAL	745 000.00	100

Vu la Commission des Finances en date du 23 Janvier 2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le programme de cette opération tel que défini ci-dessus,

APPROUVE le montant de l'opération de la tranche 1,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat, de la Région et du Conseil Départemental.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 24 janvier 2018.



Le Maire,

Patrick MAUGARD
Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :
30 JAN. 2018
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
29 JAN. 2018
Par publication le :
30 JAN. 2018
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Po/

Hervé ANTOINE

Accusé de réception de Préfecture du 29/01/2018
N°011-211100763-20180124-2018-09-DE